

Naissances

- * Zoé LAMBIEL, née le 14 Août 2018
- * Alice VALENCIA, le 2 Septembre 2018
- * Arsène LIVOYE, né le 25 Octobre 2018

Décès

- * Hélène GROUX, 19 Juillet 2018 (88 ans)
- * Michel LESAGE, le 24 Juillet 2018 (57 ans)
- * René DENIS, le 26 Août 2018 (91 ans)
- * Georges PICAVET, le 1 Août 2018 (81 ans)
- * Georges DEWAELE, le 21 Août 2018 (80 ans)
- * Pascal FACQ, le 8 Octobre 2018 (65 ans)
- * Sylviane VIOLET, née DELECOURT, le 15 Octobre 2018 (90 ans)
- * Alfred MELANTOIS, le 22 Octobre 2018 (97 ans)
- * Eliane DURIEZ, née JANSSENS, le 30 Octobre 2018 (92 ans)

Mariages

- * Marie-Madeleine CLEMENT et Sylvain MONTREAU, le 7 Juillet 2018
- * Charlotte FRESKO et Quentin CAMBIER, le 28 Juillet 2018
- * Cindy VERMEERSCH et Nicolas CHASTANG, le 22 Septembre 2018
- * Aurélie LECOUSTRE et David LEMOINE, le 27 Octobre 2018

PACS

L'enregistrement du PACS en mairie de Pont-à-Marcq se déroule le jeudi matin de 10h00 à 11h00 sur rendez-vous après dépôt préalable des documents au moins une semaine avant.

Depuis Janvier 2018, la commune de Pont-à-Marcq a célébré 14 Pactes Civils de Solidarité (PACS).

PERMANENCES EN MAIRIE

- **Conseiller EIE** (Espace Info Energie) : le 2ème mercredi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous au 03-20-611-202
- **CARSAT** : consultation sociale tous les jeudis de 9h00 à 11h00. Sur rendez-vous, vous pouvez vous renseigner auprès de Mme Carnier au 03-20-05-65-60
- **PROBTP** : tous les jeudis sur rendez-vous
- **UTPAS** : tous les lundis de 9h00 à 11h00 (sur rendez vous au 03-59-73-94-40)
- **CCAS** : sur rendez-vous en mairie au 03-20-84-80-80
- **RELAIS PETITE ENFANCE DE LA CCPC** : le jeudi de 9h à 11h animations pour les assistantes maternelles à l'espace J. C. Casadesus. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Canonne au 06-43-57-02-32

Vous trouverez plus de détails sur le site de la mairie : www.ville-pontamarcq.fr

Contact : Mme Laurence Bougamont cyberpam@ville-pontamarcq.fr ou 03-20-34-11-74
 Directeur de publication : Monsieur le Maire Dépôt Légal : Juin 2010
 Imprimé par le service communication - Nombre d'exemplaires : 1400



Commemoration du 11 Novembre

CALENDRIER

DECEMBRE 2018

- 1er DEC** **St NICOLAS**
16h00 : goûter au restaurant scolaire du collège (voir affiche à l'intérieur de ce bulletin)
- 1-2 DEC** **MARCHE DE NOËL**
Espace culturel J. C. Casadesus (voir affiche à l'intérieur de ce bulletin)
- 5 DEC** **HOMMAGE AUX MORTS D'AFRIQUE DU NORD**
18h00 : Dépôt de gerbes au monument aux morts
- 16 DEC** **REPAS DE NOËL DES AÎNES (sur inscription)**



- 13 JANV 2019** **INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE**
11h00 à la Salle Polyvalente, rue Germain Delhay
- 18 JANV 2019** **VŒUX DU MAIRE**
19h00 à l'espace culturel Jean-Claude Casadesus

RECENSEMENT MILITAIRE

Dès 16 ans, les filles comme les garçons doivent se faire recenser en mairie aux horaires d'ouverture. Se munir du livret de familles des parents, pièce d'identité. Le recensement est obligatoire.

UN NOUVEAU PRESTATAIRE DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Un nouveau prestataire, Sobrie-Restauration, assure la fourniture des repas depuis le 1^{er} septembre, aux enfants de l'école Philippe-Laurent Roland. Les deux repas BIO par semaine sont maintenus, ainsi que la dégressivité des tarifs selon le quotient familial de la famille.

Pour les trois prestataires qui ont répondu au marché public, le prix d'achat des repas était plus élevé que celui de l'année précédente. Le choix s'est porté sur la proposition paraissant la plus intéressante sur le plan qualité et qui s'est avérée la moins chère.

Les enfants ont majoritairement apprécié la nouvelle cuisine, plus simple, plus savoureuse. Bien sûr les tarifs ont un peu augmenté mais ils étaient restés constants de 2013 à aujourd'hui.

Une commission restauration paritaire se réunit tous les deux mois pour vérifier la qualité des repas servis.

FERMETURE DE LA PERCEPTION

Cette fois, la décision est définitive, après un premier avertissement en 2016, qui avait soulevé une mobilisation des villes concernées et permis un sursis de 2 ans. Le Directeur Général des Finances Publiques a envoyé un courrier au Maire de Pont-à-Marcq pour annoncer la fermeture de la trésorerie dès le 31 décembre 2018.

Les communes concernées (Avelin, Bersée, Ennevelin, Fretin, Mérignies, Mons en Pévèle et Pont-à-Marcq) seront intégrées à l'activité de la trésorerie de Templeuve.

Il restera à redéfinir la future utilisation de ce bâtiment qui est une propriété communale.

FUTURE RESIDENCE EN CENTRE VILLE

La médiathèque et la Mairie annexe sont fermés depuis septembre 2018 en prévision de la construction de la résidence séniors.

27 nouveaux logements seront construits : T2, T3 et T4



La démolition des bâtiments est programmée début 2019.

UN SITE INTERNET RENOVE

Le site internet de la ville a été mis en place en 2008. Désormais, chaque foyer familial est équipé d'un ordinateur et de nombreuses démarches administratives doivent être réalisées par ce moyen.

Aussi il nous faut envisager un site actualisé, performant et accessible au plus grand nombre.

Ce site devra également être un outil de communication et d'information incontournable et fiable.

Il devra dégager une image moderne et dynamique de notre ville.

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

Faire connaître et valoriser la commune et ses atouts

Faire connaître les événements organisés par la mairie et les associations

Faciliter les démarches administratives

Accéder à une e-administration

Une nouvelle charte graphique moderne sera mise en œuvre et sera déclinée dans la communication envers les administrés en 2019.

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le Mercredi 20 Février 2019



ISOLATION ET ETANCHEITE A L'AIR



L'isolation pour la performance des parois

Depuis les chocs pétroliers des années 70, un des maîtres mots pour les économies de chauffage dans le logement est l'isolation des parois. Les épaisseurs requises ont évolué au fur et à mesure des réglementations thermiques. Pour la construction, on est passé, pour un mur par exemple, de 4 cm d'isolant à près de 4 fois plus à présent. Ceci permet ainsi de diviser par 4 les calories perdues par les parois et donc de baisser drastiquement les besoins de chauffage des bâtiments. On parle aujourd'hui de Bâtiment Basse Consommation (BBC).

L'étanchéité à l'air pour la performance de l'isolation

Pour le neuf comme pour la rénovation, l'expérience nous montre que la pose d'un isolant seul ne fait pas tout. En effet, il apparaît que les performances « sur le papier » d'un isolant peuvent être dégradées au vu de ses conditions de mise en œuvre et aussi sur sa durée de vie. Des tests en laboratoire ont ainsi été réalisés et démontrent qu'un isolant dont l'étanchéité à l'air a été dégradée perd pour plus de 4 fois sa performance initiale. Ce qui signifierait que les efforts d'isolation supplémentaire n'ont aucun impact ! Mais comment assurer cette étanchéité ? Plusieurs méthodes sont possibles en fonction de la technique d'isolation : enduit, plaque étanche à l'air, membrane... Chacune a ses inconvénients et ses avantages.

Gérer les transferts de vapeur d'eau

Un des avantages de l'utilisation d'une membrane pour assurer l'étanchéité à l'air, c'est qu'une membrane bien choisie va également protéger l'isolant, posé par l'intérieur, des problématiques de condensation générée par le transfert de la vapeur d'eau. En effet, ces membranes sont généralement des freins ou pare-vapeur. Pour qu'elles restent performantes, il faut toutefois veiller à ce qu'elles ne soient pas percées à un quelconque moment.

Un conseiller FAIRE proche de chez vous : L'Espace Info-Energie

Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le service EIE est depuis 2015 un service de proximité. Ses bureaux sont situés à Templeuve et des permanences mensuelles ont lieu sur plusieurs communes du territoire (Cysoing, Phalempin, Pont à Marcq, Ostricourt, Gondécourt).

Un service gratuit, neutre et indépendant.

Pour contacter notre service **03.59.611.202**. Si vous souhaitez rencontrer la conseillère, il vous est demandé de prendre rendez-vous, même pour les permanences mensuelles.

Le service EIE est financé par :



COMMISSION Environnement, vie économique, associative et sportive



LE SEL ET LES PARENTS D'ELEVES

Le 31 Octobre, les parents d'élèves du groupe scolaire Philippe Laurent Roland, en collaboration avec le SEL ont organisé une soirée Halloween. 71 enfants ont participé au concours de déguisement. 18 litres de soupe ont été distribués durant la soirée.



ANCIENS COMBATTANTS

Une délégation d'anciens combattants de la section locale de Pont-à-Marcq s'est rendue le samedi 08 septembre 2018 à Frethun afin d'y célébrer le 6ème anniversaire de la création du Mémorial de l'OTAN.



BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque continuent l'heure du conte une fois par mois. C'est à PAM Accueil que les enfants peuvent écouter de belles histoires.

Le prochain rendez-vous sera

le mercredi 12 décembre de 10h00 à 12h00

La bibliothèque reste fermée jusqu'à fin Novembre.

LOLINA'PAM

Le vendredi 16 Novembre, l'association Lolina'PAM fêtait ses 10 ans, en compagnie de plusieurs mascottes.

Séverine, Emmanuelle, Laetitia, Albertine et Laurence ont accueilli les nombreux invités : les élus, les anciens membres et surtout les nombreux enfants qui ont fréquenté les activités de Lolina.



AIKIDO : LE CLUB S'OUVRE AUX ENFANTS

L'apprentissage ludique de la self défense est proposée dès l'âge de 6 ans. Par la confiance en soi, un bien-être physique et psychique que la pratique lui procure, l'enfant se forge un corps et un esprit capables de le protéger, et de lui donner les moyens de faire face à toute forme d'agression avec discernement, maîtrise et efficacité.

A terme, l'acquisition d'un savoir-faire dissuasif, permet à l'enfant de s'imposer sans s'opposer.

ART de PAIX SANS COMPETITION, notre pédagogie n'est pas de diviser les pratiquants en gagnant ou en perdant, en fort ou en faible. La plus belle victoire, est celle que l'on remporte avec soi-même !

Renseignements et inscriptions sur place au DOJO :

- Cours enfants : Dimanche de 10h à 11h30 - cours adultes et ados : Mercredi et Vendredi de 19h à 21h

Contact : Fabrice Kerchouni - secrétaire – Tél 06 08 68 05 47 – fkerch59@gmail.com

Le club, association loi 1901, crée en 1989, est affilié à une fédération agréée jeunesse et sport.

INFORMATIONS

CYBERP@M

Le bâtiment du Cyberp@m n'étant pas accessible, vous pouvez vous renseigner en mairie pour toutes les demandes sur les formations ou autres. Le Club Photo continue tous les jeudis de 19h à 21h dans la salle informatique de l'école (rue F. Mitterrand).

Le programme complet est disponible sur la page d'accueil du site internet de Pont-à-Marcq.

Contact : Laurence Bougamont (06-08-46-68-78) ou cyberpam@ville-pontamarcq.fr

LA POSTE

Les nouveaux horaires de la poste de Pont-à-Marcq sont :

LUNDI	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
MARDI	10h00 - 12h00	13h30 - 17h00
MERCREDI	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
JEUDI	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
VENDREDI	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
SAMEDI	8h30 - 12h00	

PROPRETE CANINE

Sur la voie publique les chiens doivent être tenus en laisse. Il est interdit de les laisser divaguer sous peine de mise en fourrière. Pour les chiens repris dans les catégories 1 et 2 de l'arrêté du 27 Avril 1999 établissant la liste des chiens susceptibles d'être dangereux, le port de la muselière est obligatoire.

Tous les chiens doivent être dotés d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (tatouage, transpondeur, plaque gravée ou tout autre procédé agréé par le ministère de l'agriculture).

Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections et utilise les caniveaux ou espaces canins appropriés.

Dans tous les cas, le propriétaire de l'animal doit se munir de tout moyen à sa convenance pour les ramasser ou les repousser dans les caniveaux le cas échéant.

ENTRETIEN EXTERIEUR AUX PROPRIETES, TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Un arrêté de police municipale du Maire de 2009 a rappelé l'obligation d'entretenir les trottoirs. Il est consultable sur le site www.ville-pontamarcq.fr

« L'entretien du trottoir incombe aux riverains, que ce soit pour le balayage, la tonte, le déneigement ou le verglas.

- Les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer et d'entretenir le sol au droit de leur immeuble sur tous les côtés de leur propriété ouverts au passage public, ceci sur la totalité de la longueur de bas-côté ou du trottoir lorsqu'il y en a un.

- Les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus d'arracher les mauvaises herbes qui poussent devant leur propriété, entre la bordure de trottoir et la limite de leur propriété sur les trottoirs goudronnés ou non.

- Par temps de neige, les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété.

- En tout temps, les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir le fil d'eau dans le caniveau devant leur propriété afin de maintenir un écoulement aisé des eaux. »

COMMISSION Vie communale et citoyenne, communication et développement culturel

FÊTE DE LA LIBERATION



Comme chaque année, depuis plus de 30 ans, nous honorons les soldats anglais qui ont libéré notre ville le 3 septembre 1944.

Le week end de commémoration a commencé par un concert de musique et de chansons des années 80. Ce concert a réuni plus de 700 personnes.

Ensuite, un feu d'artifice a été tiré sur l'esplanade de l'espace Casadesus.



Le samedi matin, les membres du conseil municipal, les anciens combattants et la délégation anglaise dont 8 soldats de la garde Royale se sont rendus au cimetière de Lille Sud.

Dimanche, le défilé a emmené les participants et beaucoup de Pont-à-Marcquois sur les différents lieux de mémoire.

Malheureusement, cette année, le dernier vétéran anglais, Albert Green était absent suite à de gros problèmes de santé.

COMMISSION Travaux, Cadre de vie, Sécurité, Gestion et maintien du Patrimoine

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES



Après plusieurs mois de travaux, M. le Maire, la commission des travaux et le service technique de la commune ont assisté à la réunion de réception de chantier, le 6 Novembre.

Toutes les entreprises étaient présentes pour faire le bilan. Il reste quelques détails à finaliser, à faire passer la commission de sécurité et le bâtiment sera opérationnel.

La Municipalité va organiser prochainement une visite découverte pour les présidents d'association pour cette salle polyvalente.

COMMISSION Education, Petite Enfance, Jeunesse



BAPTÊME DE L'AIR

En septembre, la municipalité a emmené 8 adolescents à l'aéroport de Lesquin pour un baptême de l'air.

NOUVEAUX JEUX



En 2015, un espace jeu a été inauguré à côté du PAM Accueille. Aujourd'hui, la municipalité a investi dans cinq nouveaux jeux extérieurs pour les 2 à 12 ans. M. Cambier, Maire, M. Ducatillon, adjoint aux travaux, Mme Raux, adjointe à la jeunesse et les enfants du CME étaient présents pour la réception des travaux.

100 ANS DE LA FIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE



Le 5 Octobre, en cette année de la Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, les enfants de CM2 accompagnés de leur enseignante : Madame Bertaux et de Madame Isabelle Archas, de Messieurs Sylvain Thullier et Fernand Claisse, ont participé au nettoyage des tombes de nos Poilus morts au champ d'honneur.

Le 6 Novembre, la municipalité a également organisé une sortie au musée sur la 1ère Guerre Mondiale au Fort de Seclin, pour les élèves de CM1-CM2. Une autre à l'anneau de la mémoire, à Lorette et à Vimy a été organisée pour les CM2 le 14 Novembre.

Une projection de 4 films a été réalisée à l'espace Casadesus. A la suite les enfants ont reçu un quizz à répondre sur les lieux historiques de la vie de la commune.

Mme Archas a réalisé un travail de recherche sur les 33 poilus de Pont-à-Marquois et va prochainement le présenter dans les classes de notre école.

COMMISSION Vie communale et citoyenne, communication et développement culturel

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

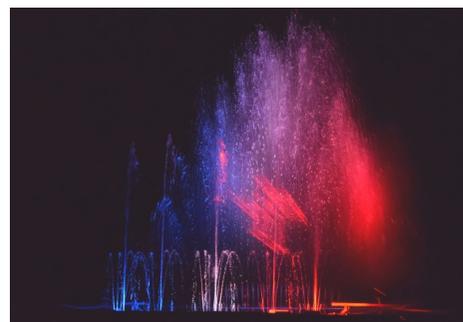


Le dimanche 11 Novembre, la municipalité de Pont-à-Marcq avec l'association des anciens combattants ont commémoré le centenaire de la fin de la 1ère Guerre Mondiale. Les enfants ont fleuri les tombes des poilus Pont-à-Marquois.



Devant le monument aux morts, à 11h00, les parents, les enfants et les élus se sont rassemblés pour rendre un hommage aux soldats morts pour la France. Les cloches de l'église ont sonné durant 11 min alors que les enfants ont ravivé la flamme du souvenir.

À l'école, après avoir interprété des chants, les enfants ont lâché 33 ballons, en mémoire des 33 poilus Pont-à-Marquois. Puis la municipalité, suite au quizz, a offert des livres sur la Grande Guerre en récompense.



Le 11 Novembre, à 18h30, un spectacle de fontaines dansantes reprenait les musiques d'époque et quelques lettres de poilus. Ce spectacle clôturait la semaine de commémorations.



Le 3 Novembre, à l'espace Casadesus, une comédie musicale a mis en scène la vie des tranchées de la 1ère Guerre Mondiale.

COMMISSION Vie communale et citoyenne, communication et développement culturel

Pont-À-Marcq
fête
Noël

Espace culturel Jean-Claude Casadesus

Le 1 Décembre 2018

ARTISANAT 11h à 19h • Ouverture du marché de Noël
Petite restauration sur place

16h • Goûter des enfants, restaurant scolaire du collège F. Dolto
Présence de St. Nicolas

17h30 • Défilé avec les luminaires de Noël

17h45 • Mise en lumière du marché de Noël
avec la participation de l'Harmonie "Les Amis Réunis"
Manège pour enfants. Accès gratuit

CADEAUX

Le 2 Décembre 2018

10h à 18h • Ouverture du marché de Noël

VINS 15h • Démonstration et initiation à différentes danses
par le groupe RYTHMIX PAM Danse

15h30 • Photos avec le Père Noël

BIJOUX

BAR À HUITRES **CHAMPAGNES**

INPS

COMMISSION Retraités, Aînés, Solidarité, Santé

LA SEMAINE BLEUE EN PHOTOS



En Octobre 2018, Mme Loyer, adjointe aux aînés et sa commission, ont organisé un programme intéressant pour la semaine bleue.

8 Octobre

Départ pour le spectacle
« Rires et chansons »,
offert par la CCPC



9 Octobre

Marche aux alentours
de Pont-à-Marcq

11 Octobre

Marche des jeunes
retraités suivie d'une
auberge espagnole

